Rectorat de l'académie de
Normandie – Service médical

Pour les personnels affectés dans le 27 et le 76 :
25 rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex
Téléphone : 02 32 08 91 52

Pour les personnels affectés dans le 14, 50 et 61 :
168 rue Caponière – 14061 CAEN
Téléphone : 02 31 30 17 97

MOUVEMENT INTERACADEMIQUE 2027

DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE, D'EDUCATION ET DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE

DEMANDE FORMULEE AU TITRE DU HANDICAP

À compléter et à retourner au rectorat de l'académie de Normandie, Service du médecin de prévention, à l'adresse susvisée **pour le 25 novembre 2026**, délai de rigueur.

L'attention des personnels doit être attirée sur le fait que les dossiers incomplets ou parvenant après la date limite de dépôt des dossiers ne seront pas instruits.

Joindre une copie de cet imprimé à la confirmation de votre demande de mutation.

La procédure concerne les personnels titulaires, stagiaires, leur conjoint bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ainsi que la situation d'un enfant reconnu handicapé ou malade de moins de 20 ans ou d'un enfant à charge en situation de handicap et hors d'état de subvenir à ses besoins en raison de son invalidité quel que soit son âge.

Nom d'usage : …… . **Nom de naissance** : ……

Prénom : …… **Date de naissance** : ……

Situation familiale : ❑ Célibataire ❑ Marié(e) ❑ Pacsé(e) ❑ Divorcé(e) ❑ Veuf(ve) ❑ autres

Nombre d'enfants à charge : ……

Adresse personnelle : ……

Courriel : …… **Tél.** : ……

Corps / Grade / Discipline : ……

Situation administrative actuelle : ❑ En activité ❑ Autre

Établissement d'exercice : ……

- Bénéficiaire de l'obligation d'emploi (loi du 11 février 2005) : oui non

- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (*joindre un justificatif*) **: oui non**

❑ De l'intéressé(e) ❑ Du conjoint ❑ D'un enfant à charge

Indiquer les vœux de mutation saisis dans SIAM2 (vœux portant sur des académies)	
1 -	6 -
2 -	7 -
3 -	8 -
4 -	9 -
5 -	10 -

Joindre **obligatoirement** :

- Lettre motivant la demande expliquant les difficultés rencontrées, leurs impacts dans le domaine professionnel et le bénéfice attendu d'une mutation interacadémique,
- Certificat médical détaillé et récent,
- Photocopie de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et/ou la carte de bénéficiaire de l'obligation d'emploi,
- Tout élément complémentaire permettant d'apprécier la situation personnelle de l'agent sollicitant la bonification spécifique (ex : photocopies des pièces médicales récentes…)
- Toute pièce attestant que la mutation sollicitée améliorera significativement les conditions de vie de l'agent ou de son conjoint ou de son enfant.